Champ professionnel police:

Compétences recommandées dans le domaine de la violence liée au genre, de la violence sexualisée et de la violence domestique

L'action compétente des catégories professionnelles impliquées est un élément central de la prévention et de la lutte contre la violence liée au genre, la violence sexualisée et la violence domestique. Les compétences pertinentes pour la police sont exposées ici.

PROTECTION CONTRE





génitales

féminines





physique

Avortement et stérilisation forcés

sexuel

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Définitions et bases légales

- Les notions de violence liée au genre et de violence domestique
- Le cycle de la violence
- Les bases légales applicables en Suisse

Ampleur et impact sur la population

- Chiffres enregistrés et chiffres non enregistrés
- Impact selon les différents groupes de population
- Comportements de dénonciation

Causes, facteurs de risque et facteurs de protection

- Facteurs au niveau de l'individu. du couple, de la communauté et de la société
- Facteurs de risque de violence
- Facteurs de protection contre la violence

Les formes de violence et leurs conséquences

Mariages forcés

- Les différentes formes de violence
- Conséquences pour la santé
- Conséguences sociales
- La transmission transgénérationnelle de la violence

Impact de la violence domestique et de la violence sexualisée sur les enfants

- Ampleur de l'impact
- Conséquences de la violence
- Mise en danger du bien de l'enfant
- L'enfant dans les procédures légales

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Éviter une victimisation secondaire

- Définition
- Problématique
- Prévention

Réaliser des auditions sensibles aux victimes

- Les droits des victimes lors des auditions et des enquêtes
- Accompagnement des victimes
- Établissement d'une relation de confiance
- Interrogatoires

Évaluer le risque et agir ou intervenir dans l'intérêt des victimes

- Gestion des menaces
- Interventions auprès des personnes
- Prise de contact proactive avec les personnes dangereuses
- Sécurisation des preuves

Intervenir en cas de violence domestique

- Normes d'intervention
- Expulsions
- Dénonciations pénales
- Sécurisation des preuves

Protéger les droits des enfants, y compris dans les cas de violence domestique

- Identifier et évaluer la mise en danger
- Parler aux enfants



